



Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 8302021 “ Gîtes de Hérisson ” *Compte-rendu de la réunion du 3 novembre 2011*

Le comité de pilotage du site Natura 2000 “ Gîtes de Hérisson ” s’est réuni le 3 novembre 2011 en mairie de Hérisson, sous la présidence de Bernard FAUREAU, Maire de Hérisson.

Etaient présents :

ARNAUD Laëtitia	Sous-préfecture de Montluçon
AURICHE François	Conseil Général de l’Allier
BARON Thierry	Sous-préfet de Montluçon
BENARD Viviane	Conseillère municipale, agricultrice
DELAGÉ Christian	Fédération Allier Nature
FAUREAU Bernard	Président du comité de pilotage, Maire de Hérisson
GAGNEPAIN Nicole	Administratrice Conservatoire d’Espaces Naturels de l’Allier
GRIMAL Gilles	Agriculteur
LESPINASSE Daniel	Agriculteur
PEYRET Pierre-Henri	Direction Départementale des Territoires de l’Allier - service environnement
ARDOUIN Emilie	Chargée de missions Conservatoire d’Espaces Naturels de l’Allier
LAURENT Guillaume	Chargé d’études Conservatoire d’Espaces Naturels de l’Allier
SOISSONS Aurélie	Chargée d’études Conservatoire d’Espaces Naturels de l’Allier

Etaient excusés :

BAZIN Adrien	Centre Régional de la Propriété Forestière d’Auvergne
FOMBONNAT Jean	Association Chauve-Souris Auvergne
SANSEAU Armand	Directeur Départemental des Territoires de l’Allier
TABOURIN Pierre	Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement

Ordre du jour

- Point sur les actions 2011
- Programme prévisionnel 2012
- Questions diverses

Après l'accueil par Bernard FAUREAU, la présentation de l'ordre du jour et la lecture de la liste des personnes excusées, Aurélie SOISSONS, chargée d'études au Conservatoire d'Espaces naturels de l'Allier (*CEN Allier*) expose les différentes parties de l'ordre du jour.

Rappel sur le calendrier de la mise en œuvre de Natura 2000 à Hérisson

- 2008-2009 : élaboration du document d'objectifs (*DOCOB*), confiée par l'Etat au CEN Allier ;
- Avril 2010 : validation du *DOCOB*, désignation de la commune de Hérisson comme structure porteuse, élection de M. le Maire de Hérisson à la présidence du comité de pilotage ;
- Juin 2010 : choix du CEN Allier comme opérateur chargé de la mise en œuvre du *DOCOB* ;
- 2011 : première année de mise en œuvre du *DOCOB* (*phase animation*)

Thierry BARON, sous-préfet de Montluçon, rappelle que le *DOCOB* a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 juillet 2010.

Rappel sur le site Natura 2000 de Hérisson et les objectifs de gestion

Le site Natura 2000 "Gîtes de Hérisson" s'étend sur une surface de 254 hectares. Il est centré sur le village de Hérisson et en particulier sur ses bâtiments abritant des colonies de reproduction de chauves-souris. Il concerne également les côtes et les forêts alentour, ainsi qu'une partie du val d'Aumance, territoires de chasses des chauves-souris.

Le site Natura 2000 est constitué d'un ensemble de milieux formant des "habitats naturels", que l'on peut regrouper en trois catégories :

- milieux forestiers : forêts de frênes et d'ormes, chênaies ;
- milieux secs : éboulis siliceux, landes ;
- milieux humides et étendues d'eau.

Six de ces habitats naturels sont jugés d'intérêt communautaire en raison de leur rareté à l'échelle européenne, dont deux habitats forestiers, deux habitats ouverts humides et deux habitats ouverts secs.

Le site accueille une trentaine d'espèces dites d'intérêt communautaire, dont une dizaine d'espèces de chauves-souris mais également d'autres mammifères (*Loutre*), des amphibiens (*crapaud Sonneur à ventre jaune*), des insectes (*Lucane cerf-volant*) et des poissons (*Bouvière, Chabot*).

Le Murin à oreilles échancrées est l'espèce phare du site de Hérisson, puisque la commune abrite la plus importante colonie de reproduction d'Auvergne (300 à 350 femelles). D'autres chauves-souris sont présentes de façon plus ou moins ponctuelle sur le site Natura 2000, telles que le Murin de Daubenton, chasseur aquatique invétéré, la Barbastelle d'Europe, le Grand Rhinolophe, spécialiste de la chasse à l'affût, et le Grand Murin, qui capture ses proies au sol.

Les principaux objectifs et enjeux définis par le DOCOB du site sont les suivants :

- préserver les chauves-souris et leurs gîtes ;
- préserver la qualité des territoires de chasse des chauves-souris (*milieux bocagers, forestiers et aquatiques*) ;
- préserver les autres espèces et les habitats d'intérêt communautaire.

Bilan des actions 2011

Les actions programmées par le DOCOB sont classées selon 4 thématiques :

- Thème 1 : Gestion des habitats et des espèces
- Thème 2 : Etudes et suivis
- Thème 3 : Evaluation des actions
- Thème 4 : Actions transversales

Les actions réalisées en 2011 sont les suivantes :

Thème 1 : Gestion des habitats et des espèces

- ✓ Réaménagement du grenier de l'église

Les Murins à oreilles échancrées ont déserté le grenier de l'église de Hérisson depuis quelques années, ce qui est sans doute en lien avec l'installation d'une Chouette effraie, prédateur de chauves-souris. En concertation avec la commune, des travaux ont été réalisés au niveau de l'œil-de-bœuf, pour limiter l'accès de la chouette au grenier, tout en aménageant un nichoir favorable à la reproduction de cet oiseau également menacé.

Le suivi annuel des chauves-souris permettra d'évaluer l'efficacité de cette mesure.

Thème 2 : Etudes et suivis

- ✓ Suivi des chauves-souris

La colonie de Murins à oreilles échancrées n'a pas été retrouvée en 2011 dans l'église et la Maison Mousse. Bien que les murins semblent toujours utiliser la Maison Mousse, il apparaît urgent de rechercher les autres gîtes qu'ils utilisent afin de poursuivre efficacement les suivis.

Christian DELAGE précise que la prospection de caves propices aux chauves-souris organisée avec l'association Chauve-souris Auvergne n'a rien donné.

✓ Observation du Grand Capricorne

Une nouvelle espèce d'intérêt communautaire a été observée en 2011 sur le site : il s'agit du Grand Capricorne, insecte vivant dans les arbres dépérissants, en particulier les chênes.

✓ Recensement des boisements, des haies et des arbres isolés

Une étude a été réalisée afin de produire un état des lieux de la présence et de la répartition des boisements et éléments bocagers (*haies, arbres isolés*) sur le site Natura 2000. L'objectif est d'analyser l'évolution de ces éléments dans l'avenir et de les mettre en relation avec les zones de chasse utilisées par les chauves-souris.

Cette étude conclut que les habitats boisés et bocagers sont en bon état au plan quantitatif. Cependant, l'aspect qualitatif n'a pas été pris en compte et devra l'être dans le futur pour définir d'éventuelles améliorations.

Gilles GRIMAL demande que faire des branches qui commencent à tomber sur un arbre mort

A. SOISSONS répond que conserver les branches mortes n'entraîne pas de risques pour les arbres sains alentours d'être colonisés par les insectes. Le Grand Capricorne, par exemple, ne colonise que les arbres déjà fragilisés.

Viviane BENARD évoque le cas d'agriculteurs en limite du site Natura 2000 qui ont de bonnes pratiques à l'intérieur du site mais arrachent leurs haies et coupent leurs arbres en dehors du site.

Pierre-Henri PEYRET explique que la commune a la possibilité de protéger les éléments bocagers tels que les haies.

B. FAUREAU répond qu'il a déjà essayé de construire une réglementation des boisements prenant en compte les haies mais que cette démarche a été très mal reçue.

P.-H. PEYRET évoque des outils moins contraignants que la réglementation des boisements, comme la possibilité de répertorier les haies par l'intermédiaire des documents d'urbanisme.

C. DELAGE et N. GAGNEPAIN soulignent l'existence de la mission Haies, menée dans l'Allier par le CRPF pour le compte du Conseil général. Il est mis en avant l'intérêt de solliciter cette mission pour d'une part développer l'approche qualitative de cette étude et pour, d'autre part, décliner des préconisations de gestion concrètes.

B. FAUREAU indique qu'il a demandé à Electricité Réseau Distribution France (ERDF) de sponsoriser la plantation de haies dans le cadre du projet d'enfouissement de lignes électriques sur la commune de Hérisson. Il sollicite les conseils du CEN Allier, notamment pour fournir une liste d'essences recommandées.

Une réunion sera organisée avec le CEN Allier et ERDF pour en discuter.

Thème 4 : Actions transversales

- ✓ Animation des dispositifs contractuels (charte Natura 2000, contrats Natura 2000, Mesures agro-environnementales territorialisées-MAEt)

Une affiche de présentation de la charte Natura 2000 a été réalisée et affichée en mairie.

Un courrier d'information présentant la charte et les contrats Natura 2000 a été envoyé à l'ensemble des propriétaires du site. Aucun propriétaire n'a sollicité de souscription pour le moment.

- ✓ Communication

Un site internet spécifique au site Natura 2000 de Hérisson a été réalisé : <http://gites-herisson.n2000.fr>

Un article relatif à Natura 2000 et aux chauves-souris a été rédigé pour le bulletin communal 2011 de Hérisson.

Présentation du programme prévisionnel 2012

Thème 1 : Gestion des habitats et des espèces

- ✓ Echanges avec les agents communaux sur la gestion des milieux urbains

L'objectif de cette action est de sensibiliser les agents communaux aux problématiques du site, en particulier concernant les chauves-souris. Une synthèse des actions de gestion réalisées sur la commune alimentera une réflexion sur les interactions entre cette gestion et la préservation des chauves-souris.

Thème 2 : Etudes et suivis

- ✓ Suivi des chauves-souris

La recherche annuelle de la colonie de Murins à oreilles échancrées se poursuivra dans la Maison Mousse et dans l'église.

- ✓ Recherche de gîtes complémentaires du Murin à oreilles échancrées

L'objectif est d'améliorer la connaissance de l'espèce sur le site et de s'assurer de la pérennité des autres gîtes abritant la colonie.

Thème 4 : Actions transversales

- ✓ Animation des dispositifs contractuels

Les dossiers d'adhésion à la charte Natura 2000 ou de souscription à un contrat Natura 2000, ainsi que les diagnostics de terrain préalables seront réalisés en fonction des demandes.

- ✓ Mise en place d'un projet pédagogique avec les écoles du regroupement pédagogique

Des animations en rapport avec les chauves-souris seront mises en place dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la préservation de ces petits mammifères. Le projet est en cours de finalisation avec les enseignantes du regroupement pédagogique.

✓ Communication

Un article relatif à Natura 2000 et aux chauves-souris sera rédigé pour le bulletin communal 2012 de Hérisson.

Questions diverses

B. FAUREAU juge le programme d'action présenté peu ambitieux mais simple, réaliste et réalisable.

G. GRIMAL rappelle les coûts importants d'entretien des haies pour les agriculteurs et la réduction de surface engendrée par la présence de haies.

P.-H. PEYRET évoque le recalage nécessaire des services de l'Etat avec les contrôleurs de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour ne pas pénaliser les agriculteurs ayant des pratiques favorables.

Daniel LESPINASSE explique qu'il faut compenser le manque à gagner financier que certaines pratiques favorables à l'environnement engendrent.

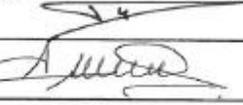
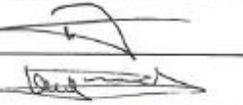
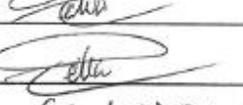
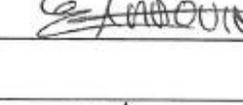
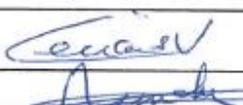
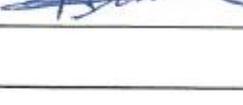
A. SOISSONS répond que c'est justement le principe des MAEt.

V. BENARD insiste sur la nécessité de sensibiliser les agents du Conseil Général chargés de l'entretien des routes.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, B. FAUREAU remercie les membres du comité de pilotage et lève la séance.

FEUILLE DE PRESENCE

En date du: 3 Septembre 2011

NOM prénom	Fonction	signature
FAUREAU Bernard	MAIRE HÉRISSON	
PEYRET Pierre-Henri	DDT Allier - Environnement	
ARNAUD Laëtitia	sous-préfecture MONTLUÇON	
BARON Thierry	Sous-Indes	
SPINAL Gilles	Agriculteur	
LESPINASSE	agriculteur	
DEJAGE Christian	Fédération Herminette	
DEJAGE Christian	représentant HVE MAURIN	
ARDOUIN Guilje	dir. asso ^e CEN Allier	
SOISSONS Aurélie	dir. études CEN Allier	
LAURENT Guillaume	chargé d'études CEN Allier	
GAGNEPAIN Nicole	Administratrice CEN Allier	
BÉNARD Kévin	CA - Agriculture	
AURICHE François	Technicien E.P.S Conseil Général	